



ICI, PERSONNE N'EST ETRANGER

Raymond BAYER

Le Festival PASSAGES qui a eu lieu à Metz du 7 au 16 mai, accueillait ses visiteurs par ces mots : « **ICI, PERSONNE N'EST ETRANGER** » ! Des badges de toutes les couleurs et en différentes langues fleurissaient les boutonniers des milliers de festivaliers ravis de découvrir des artistes venant d'ailleurs pour enchanter et questionner des spectateurs curieux, découvrir des univers à la fois proches et loin de nous.

En même temps entre l'Afrique et l'Europe, au Népal, entre la Birmanie et la Malaisie se jouaient de vrais drames humains. Des enfants, des femmes et des hommes désespérés et courageux en même temps, qui auraient souhaité entendre ces mots « ici, personne n'est étranger », luttèrent contre la fatalité des catastrophes naturelles ou pour s'échapper des conditions insupportables de leur existence!

La réalité est plus féroce que les contes mis en scène ou filmés. Les images choisies pour nous émouvoir et les commentaires qui les accompagnent nous transforment en voyeurs pour ne laisser qu'à la compassion et à la générosité les moyens de s'exprimer. Malgré cela l'inquiétude reste plus forte en face d'un bouleversement continental devant lequel les responsables politiques du monde, de l'Europe, de notre pays semblent impuissants.

A l'heure de la mondialisation, de la libre circulation des capitaux et des marchandises, on peut s'interroger sur l'hypocrisie généralisée consistant d'un côté à s'émouvoir du malheur d'une grande partie de l'humanité et de l'autre de tout mettre en œuvre pour se barricader chez soi. Le très prudent président du conseil européen a eu l'audace de proposer que les réfugiés arrivant en Europe puissent être répartis dans les différents pays de la communauté. Il a osé utiliser le mot infamant de « quota » ! Scandale à tous les étages de la vie publi-

que pour dénoncer cette proposition contraignante mettant tout le monde d'accord pour rejeter cette idée sans être capable de formuler la moindre proposition concrète.

Avons-ous bien entendu un jour un personnage politique envisager d'envoyer des navires ou des avions détruire des bateaux sur les plages de Lybie ?

Le monde est un village écrivent les adeptes des nouvelles technologies et de la modernité. Il existe des conditions pour en faire partie : voyager, faire des études, travailler, communiquer n'est pas un problème pour qui a les ressources, passe sans problèmes toutes les mesures de sécurité sans cesse renforcées et s'assure de sa propre protection juridique garantie par son pays. Pour beaucoup, grâce à leur carte bancaire (gold) et leur I-Pad on est (r)assuré d'être rapatrié en cas de nécessité.

Le tourisme peut être solidaire, découvrir d'autres gens, d'autres paysages peut renforcer les liens et faire éclore des amitiés. Cela n'empêche pas de souhaiter un monde plus tolérant et solidaire mais comme la formule à fait date « aucun pays ne peut accueillir toute la misère du monde ! ». L'indignation et la protestation sont un premier pas, ils ne suffisent pas ! Une grande partie de la jeunesse espagnole est en train de nous en faire la démonstration. Le vieux monde se recroqueville dans ses romans historiques, ses dogmes et ses institutions, son affairisme et ses faux semblants.

Il faut en finir avec l'ordre de l'inégalité, de la souffrance, de l'ignorance, de l'humiliation et des discriminations ; ici ou là-bas ! Malgré les terribles dérives totalitaires, les tensions et les conquêtes conduites au nom des nationalismes, des religions et des communautés se repliant sur elles-mêmes. Il faut garder confiance et espoir en l'avenir en s'appuyant sur les nouvelles générations vivant la diversité, les projets

SOMMAIRE

1 – Éditorial

2 – Morts en Méditerranée – Les petits pas de la laïcité en Moselle

3 – Demain sera plus beau

4 – Calais, un autre cercle au purgatoire

5 – ACS-CEUTA-TAFTA la démocratie trois fois bafouée – Zyed et Bouna Triste verdict...

6 – André Gorz nous le disais déjà... - Évacuer, disperser, arrêter, enfermer ? Ça suffit !

7 – Bulletin d'adhésion

8 – Les assises messines de la solidarité – Un autre système carcéral en Finlande

9 – Mohamed autiste expulsable – État providence – Mur anti gens du voyage – L'utopie

10 Aux migrants morts dans le naufrage (prière d'Éric Luca)

alternatifs et écologiques, la solidarité et la culture universelle et singulière pour un monde qui pourra vraiment dire « **ICI, PERSONNE N'EST ETRANGER** ». Chaque fois que nous sommes sollicités pour intervenir dans des établissements scolaires, des associations, nous le faisons pour faire passer ce message simple et direct qui n'est rien de d'autre que celui de l'engagement dans une citoyenneté ouverte à tous et partout.

MORTS EN MÉDITERRANÉE LE DÉSHONNEUR DU CONSEIL EUROPÉEN

En ce mauvais jour du 23 avril 2015, le Conseil européen qui devait enfin « agir » sur une situation « dramatique » en Méditerranée, s'est contenté de tenter de mettre l'Union européenne et ses États membres à l'abri des migrants en renforçant la protection de ses frontières.

À ces milliers d'êtres humains, femmes, hommes et enfants qui risquent la mort, et souvent la trouvent, en tentant de rejoindre des lieux pour se reconstruire et vivre, les chefs de gouvernement européens, réunis à grand bruit, n'ont eu qu'un seul message à leur envoyer : « Sécurité ! ». Ils n'ont pas cherché à sortir d'une concurrence entre les États membres, essayant chacun de prendre le moins possible des migrants après avoir rejeté tous les autres. Quant au mot « accueil », il ne fait pas partie du vocabulaire des chefs de gouvernement.



Lutte contre l'émigration avec l'appui des pays tiers, reconduite à la frontière, refoulement, rétention dans les centres spécialisés, pénalisation de l'entrée... Voilà ce que vont connaître les survivants quand elles et ils auront fini de compter leurs morts. Le Conseil européen en prenant ces mesures honteuses considère que sa responsabilité n'est pas engagée. Il ajoute ainsi aux morts son propre déshonneur.

Les associations et organisations qui à travers l'Europe défendent les droits de toute personne à vivre quelque part en sûreté, ne peuvent l'accepter et décideront dans les semaines à venir des moyens pour s'opposer à cette politique mortifère.

LES PETITS PAS DE LA LAÏCITE EN MOSELLE

Organisme officiel attaché au Gouvernement, l'Observatoire de la Laïcité présidé par M. Jean-Louis Bianco vient de formuler ses recommandations concernant « le régime des cultes en Alsace et en Moselle (voir le rapport sur le site : www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laïcité). Ce document, très pédagogique est une analyse argumentée par de nombreuses consultations – dont celle de Michel Seelig pour le Cercle Jean Macé de Moselle, la FOL57 et LDH57 – qui aboutit à quelques recommandations au gouvernement afin de consolider une laïcité encore bien fragile dans notre département. Sans remettre en cause le concordat et ce qu'on appelle le « droit local » l'observatoire propose :

- d'abroger le délit de blasphème du droit local,
 - de rendre l'enseignement religieux optionnel en le retirant des heures d'enseignements obligatoires actuelles (les élèves mosellans et alsaciens avaient une heure de cours en moins que leurs voisins de « l'intérieur »).
 - La réalisation d'un manuel pratique du droit local (non-cultuel et cultuel) après avoir constaté le manque d'information des alsaciens et des mosellans concernant leur droit local.
- Ces recommandations rejoignent partiellement la longue quête en faveur de la laïcité conduite par la LDH et les associations amies avec lesquelles elle

milite depuis sa refondation en Moselle. Il n'est pas acquis que ce petit pas sera franchi par le Gouvernement qui devra prendre les décisions. On peut déjà lire l'hostilité des institutions religieuses des trois départements et l'on connaît leur capacité d'influence dans les cercles du pouvoir. Il va falloir faire preuve de courage et d'autorité, ces vertus mises en scène sur les plateaux de télévision mais qui faiblissent quand il s'agit de se confronter à la réalité. De nombreux avis, recommandations, projets peuplent les armoires de la République dans l'attente de jours meilleurs que nous aimerions voir venir.

Raymond BAYER

LA LETTRE de la L.D.H



Note d'information
de la Fédération Mosellane
Numéro 66
Juin 2015
Tiré à 450 Ex

**Ligue des Droits de l'Homme
et du Citoyen**

138, rue Marcadet 75018 PARIS
Président

Pierre Tartakowski
Directeur de la publication
Charles Roederer
Photocopie/Publication
3, rue Gambetta 57000 METZ
ISSN : 2103-3218



" DEMAIN SERA PLUS BEAU ."

Partout, à travers la planète, les Droits de l'Homme sont bafoués, violés, parfois totalement ignorés ...Ce n'est, hélas, pas une découverte, à tel point que certains ont la tentation de se laisser aller au découragement, de baisser les bras et s'interrogent : les Droits de l'Homme ont-ils encore un avenir ?

Pour écrire cet article, je suis restée un long moment devant ma feuille blanche ; il y a tant à dire, à dénoncer, à refuser... Alors, j'ai choisi de rapporter ici un témoignage inattendu, fort, admirable, courageux, et incontestable pour ceux qui pourraient en douter.

OUI, les Droits de l'Homme ont encore un avenir, et non seulement ils ont un avenir, mais plus que jamais ils ont un présent !

Les Droits de l'Homme, ce n'est pas une simple réaction du moment, une aventure passagère contre l'injustice, la barbarie, l'obscurantisme, ou toute forme de dictature, et la liste pourrait continuer ; les Droits de l'Homme, c'est une Histoire qui s'inscrit dans la longue marche de l'Humanité, une marche universelle que rien ne pourra arrêter, ni les moments les plus noirs, ni aucune dictature, une Histoire qui continue de s'écrire en dépit de tout, qui est et reste irréversible. Ce soir là, cette Histoire s'écrivait aussi à Metz.

Samedi 30 mai 2015 place d'Armes, comme dans de nombreuses villes de France, un Cercle de Silence, un peu particulier, s'inscrivant dans le cadre de l'anniversaire de la Charte d'Amitié Metz-Alep ; cette manifestation silencieuse a vu le Comité d'Aide Humanitaire pour la Syrie se joindre aux organisations habituelles, parmi lesquelles la Ligue des Droits de l'Homme est toujours présente.

Ce soir là, le cri du peuple syrien s'est fait entendre dans le silence, par la parole d'un jeune lycéen de 17 ans Yamane Jaber, d'origine franco-syrienne.

En janvier a eu lieu pour les lycéens le concours de plaidoirie pour les Droits de l'Homme au mémorial de Caen ; parmi les finalistes, Yamane Jaber qui a déclaré : - je suis Syrien et je devais faire quelque chose pour mon pays .

Son plaidoyer était intitulé « La révolution Syrienne, une lutte, une souffrance pour la liberté ». Il y avait beaucoup de monde, à cette occasion, place d'Armes, plus de 150 personnes rassemblées pour crier en silence leur opposition de citoyens à la politique migratoire de l'Europe, et au manque cruel de solidarité de la France vis à vis des réfugiés qui fuient leur pays en guerre.

C'est dans ce silence lourd de sens que le texte de Yamane Jaber a été lu à haute voix, en voici quelques extraits :

« Bientôt quatre ans seront passés depuis mars 2011, date à laquelle la révolution syrienne a débuté, date à laquelle des millions de syriens ont bravé la peur et sont sortis pour manifester et réclamer leur liberté et leurs droits. La réponse du président syrien Bachar el-Assad a été terrible. Dès le premier jour, les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles sur les manifestants, des milliers d'hommes de femmes et d'enfants ont été tués par la police puis l'armée, pour avoir osé manifester pacifiquement... »

« Durant les premiers mois, en 2011, les syriens pensaient que le monde empêcherait le régime de les massacrer aveuglément. Ils se trompaient :

Le monde a détourné les yeux de Hamza al-Khatif, enfant de treize ans mort sous la torture. Le monde a détourné les yeux de la ville de Homs en ruine, bombardée à n'en plus finir. Le monde a détourné les yeux de la Syrie et a laissé le régime syrien faire du meurtre et de la peur, un système pour gouverner et écraser la dignité humaine... »

« Selon Amnesty International, les témoignages que nous avons recueillis nous ont donné un aperçu choquant d'un système de détention qui semble avoir pour but premier de dégrader, d'humilier et de terroriser ses victimes afin de les contraindre au silence, et tout cela dans le mépris le plus total de l'article 5 de la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme : (Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants...)

« Depuis la révolution et ses souffrances, les Syriens ont un dicton qu'ils s'échangent avant de dormir : (Boukra ahla) demain sera plus beau ! et ils se réveillent le matin, sous les bombes ou dans un camp de réfugiés, toujours aussi seuls, toujours aussi abandonnés... »

« Peut-on néanmoins rester les bras croisés devant le martyr de tout un peuple ?... »

« Par-delà nos proches et amis qui sont partis, par-delà nos maisons détruites et nos souvenirs perdus, par-delà la souffrance sans nom, et la douleur qui semble infinie, il y aura un lendemain de liberté pour la Syrie. »

Demain sera plus beau, Boukra ahla



La guerre a plongé la Syrie dans les ténèbres ; dans la ville dévastée d'Alep, 97% des lumières ont disparu, c'est le noir.

Aujourd'hui, plus que jamais, mobilisons-nous. Pas seulement en déclarations mais en actes.

Puissions-nous faire nôtre la parole toujours vivante de Jean Jaurès : ***L'Histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches, et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir.***

Françoise Maix.

(Le texte intégral est publié sur le mémorial de Caen, recueil des plaidoiries 2015 lycéens page 49)

Calais, un autre cercle au purgatoire, par Olivier Favier.

<http://dormirajamais.org/purgatoire/>

J'ai visité par deux fois le camp de Tioxide, déjà fort éloigné du centre, où, à force d'ingéniosité, avec des palettes, des bâches en plastique, des éléments trouvés ici et là, les migrants avaient érigé une église, une mosquée, un restaurant, une école. La première fois en janvier, j'en ai été chassé par la police sous prétexte que je me trouvais dans un site classé Seveso. Par conséquent, je devais demander à l'usine avoisinante le droit d'errer dans cette décharge à ciel ouvert où s'entassaient depuis des mois et dans la plus totale indifférence quelques trois cents personnes. Pour ne pas partir, j'ai fini par me réfugier dans l'église. Une fois ressorti, j'ai joué au foot avec des jeunes sur une sorte de terrain vague ou de place publique, au milieu du camp. Des Soudanais m'ont invité à partager leur riz, d'autres à boire un café, d'autres enfin à manger des pâtes. Repu par des affamés, j'ai finalement refusé de me nourrir une troisième fois.

En février, j'y ai amené une amie photographe. Elle a disparu après quelques minutes, happée à son tour par un groupe de Soudanais ravis d'inviter à leur feu une jeune femme souriante. Quand elle s'est enfin levée, l'un de ses hôtes a souri tristement, puis il a dessiné des larmes sous ses yeux.

J'ai parlé, je m'en souviens aussi, avec un journaliste de la télévision suisse. À ses premiers pas dans le camp, je lui ai dit quelque chose comme « Sympathique, n'est-ce pas ? » et il m'a laconiquement répondu « Ça l'est rarement. » Il avait beaucoup voyagé, travaillé sur ce thème-là, semblait déjà résigné à ce qu'il allait voir. Quelques instants plus tard, il est revenu vers moi et a simplement dit : « La dernière fois que j'ai vu quelque chose de semblable, c'était les camps de réfugiés érythréens au Yémen. »

Le lieu était déjà à moitié vide. La police, disait-on, avait eu pour consigne de ne laisser s'évacuer un peu : un soir, plusieurs centaines de migrants avaient réussi à passer la frontière, non par signe d'ouverture, ou parce que certains avaient rongé leur frein ici près d'une année entière, mais seulement parce que le « stock » était trop important, et qu'il fallait rouvrir un « flux ». Il fallait que le « résidu » laissé après ces départs ne soit pas trop important pour que les expulsions annoncées se fassent plus facilement. Pour la même raison sans doute, des sacs poubelles de la mairie avaient finalement fait leur apparition, à défaut d'un container, à défaut de douches, à défaut de toilettes, d'électricité, de lavabos, mais pas de fumées qui parfois se rabattaient sur le camp comme sur les coléreux du *Purgatoire* de Dante, *buio*

d'inferno e di notte privata d'ogne pianeta, sotto pover cielo, quant'esser può di nuvol tenebrata [noirceur d'enfer et de nuit privée de toute planète, sous un pauvre ciel tout enténébré de nuages]. Qu'importe si ceux qu'on « punissait » ainsi se résignaient à leur sort, obstinément.

Lors de ce deuxième passage, nous avons rencontré une jeune étudiante belge qui profitait de deux mois vacants avant de déménager au Brésil pour apporter soutien et vêtements chaque week-end aux Afghans de la forêt d'en face, dormant parmi eux. Jamais l'un d'eux ne s'était rien permis à son égard – sinon, nous avoua-t-elle dans un sourire, plusieurs demandes en mariage. Puis nous avons parlé avec un couple de retraités qui installait deux fois par semaine un routeur et des prises, alimentés par un groupe électrogène, et aussi avec une enseignante venue dispenser quelques cours de français. Tous nous ont dit combien les moments passés ici avaient enrichi leur vie, leurs expériences. Ils n'étaient, cette après-midi-là, qu'un échantillon des nombreux bénévoles dont on ne parle presque jamais, quand un blanc-bec local aux tatouages néonazis et aux discours mortifères avait eu les honneurs répétés, jusqu'au dégoût de l'âme, des radios et des télévisions nationales.



Le camp de Tioxide, en février 2015.

Photo: Olivier Favier

Ce 1er avril pour finir, comme une mauvaise blague, le blanc-bec a gagné. Qu'importe au fond si le premier parti des médias de France n'a remporté aucun département, qu'importe si ce qu'il reste de conscience civique aux électeurs de gauche a permis une fois encore à beaucoup d'entre eux de voter pour un parti qui ne l'est plus depuis longtemps, ou pour les « ni ni » de la droite en se bouchant les yeux, les oreilles et le nez, parce que non, cent fois non, on ne pouvait laisser faire ça. Qu'importe si le respect des règles démocratiques est parfois aussi cruel qu'une trahison.

Qu'importe... le purgatoire de Tioxide et ses fumées soufrées n'étaient pas une

assez grande souffrance pour des gens sans colère. Puisqu'ils étaient aussi sans paresse après de si longs voyages et de si éprouvantes épreuves, il fallait qu'on les condamne à un autre cercle du *Purgatoire*, celui des fainéants destinés à marcher jour et nuit, en les exilant loin du centre – à 7 km, une heure et demie de marche – dans une zone humide et insalubre où il se feraient *ombre, che veder più non potier si* [des ombres qu'on ne verraient plus].

Cette nuit je pense à ce bras de mer dérisoire et infranchissable qui sépare ces deux grandes nations si fières de leur universalité, l'Angleterre des libertés individuelles et la France des droits de l'homme. À ces deux grandes nations qui ont appris au monde entier que les hommes avaient un corps dont ils pouvaient disposer, et qu'ils naissaient et demeureraient libres et égaux en droits.

Je pense à ces deux grandes nations dont rêvent encore aujourd'hui les deux tiers d'un monde qu'elles ont pourtant longtemps asservis dans un passé récent et pour lequel elles manifestent aujourd'hui, parmi tant d'autres choses, cette si touchante reconnaissance. Je pense aux polices françaises et anglaises collaborant depuis des années au maintien d'une ignominie qui l'an dernier a fait 18 morts, à l'appel d'air que ces nations craindraient si elles joignaient pour une fois les actes à la parole. Je pense à cette parole vénéneuse, justement, que l'une et l'autre continuent d'instiller de par le monde en se présentant comme des parangons de démocratie. Je pense que c'est cette parole, oui, qui résonne comme un appel d'air, en niant la réalité réservée aux migrants. Peut-être serait-il au fond plus simple que leurs gouvernements respectifs déclarent au monde entier et à l'ONU qu'ils se foutent éperdument de la tyrannie qui règne ici ou là, du réchauffement climatique que leur surconsommation impose à des enfers tropicaux qui ne consomment pas, des mains d'œuvres exploitées par leurs multinationales, du sort de tout ce qui n'est pas assez blanc, ou bien serait-il temps que leurs peuples se montrent vraiment dignes des espoirs que le monde entier nourrit en eux.

S'il existe encore une minorité consciente dans ces pays, qu'alors les peuples de France et d'Angleterre se lèvent, manifestent leur solidarité et se battent, pour que ces femmes et ces hommes qui ont fui des dictatures et traversé des pays en guerre avec l'espoir d'une vie meilleure, ne voient pas cet espoir détruit par un camion au bord d'une route ayant longé d'un peu trop près la bande d'arrêt d'urgence.

« Il existe au sein de notre civilisation, une contradiction fatale : d'une part elle souhaite ou exige l'assimilation des autres cultures à des valeurs auxquelles elle attribue une perfection indiscutable, et d'autre part elle ne se résout pas à admettre que les deux tiers de l'humanité soient capables d'atteindre le but qu'elle leur propose. »

Alfred Métraux

ethnologue 1950 - publié dans « Le Courrier de l'UNESCO – cité par Michel Leiris dans Race et civilisation - 1951



Communiqué LDH
Paris, le 19 mai 2015

Zyed et Bouna
triste verdict, triste justice

En relaxant les deux policiers poursuivis pour non-assistance à personne en danger, en les dédouanant au point d'oublier que la police a aussi pour mission de protéger, le tribunal correctionnel de Rennes a sans doute suivi sa logique. Mais il a surtout rendu un verdict terrible contre la justice elle-même.

Car ce jugement a toutes les apparences de l'injustice. Il en a l'allure, il en a le goût, il en a l'odeur et il en a les mots. Il en aura l'impact.

Comment en effet sera-t-il possible de prétendre que les policiers, à l'instar de tous les citoyens, sont responsables de leurs actes, comme de leur inaction ?

Comment pourra-t-on faire croire aux habitants de Clichy-sous-Bois qu'ils sont considérés à l'égal des autres citoyens de ce pays ?

Comment pourra-t-on espérer dire que justice a été rendue avec un « deux poids, deux mesures » aussi écrasant ?

Le triste verdict de Rennes vient s'ajouter à un sentiment d'injustice et de mépris, au climat de méfiance et de violence latente existant entre les forces de l'ordre et les habitants des quartiers d'habitat social, singulièrement une bonne partie de la jeunesse qui y réside.

Qu'on ne se y trompe pas, le silence

incrédule avec lequel le pays l'a accueilli – exception faite de quelques cris de joie du Front national ou de membres de l'UMP – n'est pas de bon augure. Lorsque des hommes et des femmes ne croient plus en la justice de la République, c'est la démocratie elle-même qui est en péril.

Les quartiers relégués, celles et ceux qui sont victimes de la crise sociale, des inégalités territoriales, de toutes sortes de discriminations et se voient, de surcroît, exposés à des contrôles policiers incessants et indignes, vont continuer de réclamer une tout autre justice.

ACS, CEUTA, TAFTA : LA DÉMOCRATIE TROIS FOIS BAFOUÉE !

Engagées en 2009, les négociations de l'accord de libre-échange se déroulent depuis dans le plus grand secret. Les Choix politiques majeurs ne se font plus dans les enceintes publiques de la démocratie parlementaire, mais dans l'opacité de la diplomatie ; les gouvernements exécutent ensuite ce qu'ils ont négocié dans le secret. Comment se distribuent l'eau, le gaz, l'électricité, comment s'organisent les transports en commun, l'accès aux médicaments et aux soins, à l'enseignement, à la culture, les conditions de travail et de salaire, les conditions fiscales, sociales et environnementales d'un investissement, l'accès aux marchés publics, la circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, tout est traité en amont. C'est le résultat de la « méthode MONNET » l'un des « pères de l'Europe », qui a permis au grand patronat d'obtenir ce qu'il peinait à obtenir au niveau national, échappant à tout contrôle démocratique .

L'Union Européenne a joué depuis sa naissance sur ce créneau et encore davantage l'OMC, institution dont l'objectif majeur est d'éliminer tous les obstacles à la concurrence : vive « la concurrence libre et non faussée » ! L'OMC gère tous les domaines de notre vie quotidienne : ses règles pré-déterminent par rapport à l'ordre juridique des États membres et elle est dotée de la capacité de sanctionner les États. Son seul point faible ; l'obligation de sanctionner à l'unanimité. Pour contourner cet obstacle, depuis dix ans les pays occidentaux ont décidé de négocier entre eux des traités présentés comme des accords de libre-échange.

En 2009, a débuté la négociation d'un « accord économique et commercial » entre l'UE et le Canada, le CETA. Accord établi en 2013, qui devait être lié à deux autres traités en négociation : en effet, à l'initiative de 50 États (dont 28 de l'UE) a commencé en 2012 la négociation d'un accord sur le commerce des services (ACS) qui veut aller plus loin que l'AGCE (Accord général sur le commerce des services) de l'OMC, jugé insuffisant par le patronat mondial (!) qui veut obtenir la privatisation totale et définitive des activités de service dans les domaines de la finance, de l'énergie de l'eau, des transports, du logement, de la santé, de l'éducation... sans possibilité de réappropriation publique. Avec l'appui de 28 gouvernements de l'UE.

Mais le pire est à venir : il y a le partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI, le **TAFTA** en français) jumeau de l'accord avec le Canada. Les négociations devraient se terminer cette année. Toutes ces négociations ont en commun de traiter de sujets qui relèvent de la souveraineté populaire, mais se déroulent sans mandat des peuples dans le plus grand secret avec toutes le même objectif : **DONNER TOUS LES POUVOIRS AUX FIRMES PRIVÉES...** en vue évidemment, « de grandes avancées pour la croissance et l'emploi ». Il faut plaindre les députés européens lorsqu'ils devront voter ce qui provoquera **LE PLUS GRAND REcul DES PEUPLES JAMAIS OBSERVÉ**.

La journée internationale d'action du 18 avril contre les traités de libre-échange organisée en Europe et aux USA et la mobilisation sur Internet (à ce jour plus de 2 millions de signatures) le travail d'explication des Comités Locaux anti-TAFTA (animés en France par ATTAC, les Amis de la Terre, la Confédération Paysanne, Solidaires) n'est qu'un début. Il faut continuer le combat, citoyennes, citoyens lucides, et ne pas manquer de lire l'ouvrage tout récent publié par ATTAC : « NON à l'impunité des transnationale.

Hubert GUILLON, président fondateur du Cercle Condorcet de Haute-Loire.

(éditorial de la Revue du Cercle Condorcet de la Haute-Loire « Le citoyen » N° 85 mai 2015)

REGRETS

Chrétien engagé, énergique et charismatique, Pierre CHAUVIN vient de disparaître. Il avait 82 ans, malade depuis des mois. Il s'était fait rare et nous gardons de lui l'image de l'animateur de l'A.C.A.T. et du C.M.D.H. qu'il a été après une vie professionnelle au sein des Mjc. La L.D.H. de Metz, s'associe à la peine de la famille et l'assure de son profond soutien.

ANDRÉ GORZ NOUS DISAIT DÉJÀ EN 1974

...La prise en compte des exigences écologiques aura finalement cette conséquence : les prix tendront à augmenter plus vite que les salaires réels, le pouvoir d'achat populaire sera donc comprimé et tout se passera comme si le coût de la dépollution était prélevé sur les ressources dont disposent les gens pour acheter des marchandises. La production de celles-ci tendra donc à stagner ou à baisser ; les tendances à la récession ou à la crise s'en trouveront aggravées. Et ce recul de la croissance et de la production qui, dans un autre système, aurait pu être un bien (moins de voitures, moins de bruit, plus d'air, des journées de travail plus courtes, etc.), aura des effets entièrement négatifs : les productions polluantes deviendront des biens de luxe, inaccessibles à la masse, sans cesser d'être à la portée des privilégiés ; les inégalités se creuseront ; les pauvres deviendront relativement plus pauvres et les riches plus riches.

La prise en compte des coûts écologiques aura, en somme, les mêmes effets sociaux et économiques que la crise pétrolière. Et le capitalisme,

loin de succomber à la crise, la gèrera comme il l'a toujours fait : des groupes financiers bien placés profiteront des difficultés de groupes rivaux pour les absorber à bas prix et étendre leur mainmise sur l'économie. Le pouvoir central renforcera son contrôle sur la société : des technocrates calculeront des normes « optimales » de dépollution et de production, édicteront des réglementations, étendront les domaines de « vie programmée » et le champ d'activité des appareils de répression. On détournera la colère populaire par des mythes compensateurs, contre des boucs émissaires commodes (les minorités ethniques ou raciales, par exemple, les « chevelus », les jeunes...) et l'État n'assoira plus son pouvoir que sur la puissance de ses appareils bureaucratie, police, armée, milices rempliront le vide laissé par le discrédit de la politique de parti et la disparition des partis politiques, Il suffit de regarder autour de soi pour percevoir, en France et ailleurs, les signes d'une semblable dégénérescence.

Direz-vous que rien de tout cela n'est inévitable ? Sans doute, mais c'est bien ainsi que les choses risquent de se passer si le capitalisme est contraint de prendre en compte les coûts écologiques sans qu'une attaque politique, lancée à tous les niveaux, lui arrache la maîtrise des opérations et lui oppose un tout autre projet de société et de civilisation. Car **les partisans de la croissance ont raison sur un point au moins : dans le cadre de l'actuelle société et de l'actuel modèle de consommation, fondé sur l'inégalité, le privilège et la recherche du profit, la non-croissance ou la croissance négative peuvent seulement signifier stagnation, chômage, accroissement de l'écart qui sépare riches et pauvres. Dans le cadre de l'actuel mode de production, il n'est pas possible de limiter ou de bloquer la croissance tout en répartissant plus équitablement les biens disponibles...**

André Gorz,

paru dans « Le Sauvage » 1974 – repris dans - « André Gorz » - de Françoise Gollain – le passager clandestin

ÉVACUER, DISPERSER, ARRÊTER, ENFERMER ? ÇA SUFFIT !

Sous ce titre,

la LDH nationale a publié

le 9 juin le communiqué suivant :

Quelques jours après l'évacuation du campement de la Chapelle à Paris, la majorité de ses occupants se retrouvent à la rue. Privés de contacts, de soutiens, des aides dispensées par les associations, ils tentent de se retrouver dans plusieurs arrondissements pour réorganiser leur survie. Lundi 8 juin, à 14 heures, pendant une distribution de nourriture organisée par des associations autour de la halle Pajol à Paris (18^e arr.), la police a, sur ordre, brutalement dispersé ce rassemblement, interpellé plusieurs dizaines de personnes et interné une quarantaine de migrants au centre de rétention de Vincennes.

Ceci n'est pas supportable. Mardi dernier, le préfet de Paris et la mairie de Paris affirmaient que l'opération d'évacuation du campement de la Chapelle serait exemplaire, qu'elle offrirait à tous les occupants du campement une solution adaptée et digne ! Aujourd'hui, ces personnes se retrouvent à la rue, privées des aides humanitaire et sanitaire mises en place par les associations.

Le harcèlement, les mensonges, les dispersions des migrants doivent cesser.

Notre pays ne pourra continuer à éviter le nécessaire débat sur l'accueil des réfugiés et des migrants. Ces femmes, ces hommes, ces enfants sont arrivés ici après des parcours douloureux. Les ignorer ne les fera pas partir, les maintenir dans des campements précaires ne les rendra pas invisibles. Les disperser ne constitue qu'une souffrance supplémentaire et les arrêter, une injustice.

Les pouvoirs publics doivent changer de politique et répudier ces opérations de « nettoyage » et de communication, au profit d'un choix digne et fraternel d'accueil des migrants et des réfugiés.

C'est pourquoi nous demandons que, dans l'immédiat :

- les personnes mises en rétention à l'issue de l'intervention de la police autour de la halle Pajol soient libérées ;

- qu'une solution transitoire soit mise en place avec, par exemple, l'ouverture d'un lieu d'accueil digne permettant d'organiser un suivi social et sanitaire et l'ouverture de droits pour le maintien sur le territoire, pour ceux qui le demandent.

**La LDH de Moselle,
Inter-Service-Migrants-Est**

et le

**Réseau des Associations de Solidarité
Messines**

**représentées ici notamment par
le CASAM,**

**la Fondation Abbé Pierre,
l'association « le nid »**

et

Médecins du Monde

s'associent pleinement à ce texte, et rappellent que cette dernière exigence était aussi celle que les associations mosellanes impliquées à l'occasion des assises de la solidarité tenues le 30 avril dernier avaient formulée.

La Préfecture s'était alors engagée à loger tous les demandeurs d'asile, mais rien n'est fait actuellement durant le délai de quelques semaines qui ne peut être évité avant le dépôt de la demande; la municipalité de Metz, présente aux assises, avait alors apporté son soutien, mais " ne souhaite pas s'éloigner des positions de la Préfecture".

A l'occasion du communiqué de la LDH, nous réitérons notre exigence de l'installation à Metz d'un lieu d'accueil temporaire digne, sécurisé, et comportant notamment les garanties d'hygiène et de suivi de santé nécessaires.

ADHÉSION ANNÉE 201

Cotisation : les tarifications

Les revenus à prendre en compte sont les revenus mensuels courants de l'adhérent.

Vous pouvez opter pour la cotisation couple, simple option pour deux personnes vivant à la même adresse, permettant de prendre en compte le total des revenus des deux adhérents.

Option cotisation « couple »

| Tranche | Revenu mensuel | OPTION 1 Règlement annuel par chèque | OPTION 2 Règlement mensuel par prélèvement |
|---|--------------------|--|--|
| 1 | jusqu'à 500 € | 5 € | pas de prélèvement possible |
| 2 | jusqu'à 1 000 € | 20 € | 1,70 € / mois |
| 3 | jusqu'à 1 500 € | 60 € | 5,05 € / mois |
| 4 | jusqu'à 1 750 € | 75 € | 6,35 € / mois |
| 5 | jusqu'à 2 250 € | 85 € | 7,15 € / mois |
| 6 | jusqu'à 2 600 € | 95 € | 7,95 € / mois |
| 7 | jusqu'à 3 000 € | 110 € | 9,25 € / mois |
| 8 | jusqu'à 3 500 € | 135 € | 11,35 € / mois |
| 9 | au delà de 3 500 € | 195 € | 16,35 € / mois |
| Cotisation | | € | € |
| Hommes & libertés Abonnement | | + 15,00 € | + 1,25 € |
| LDH Info Abonnement - version papier (version électronique gratuite) | | + 10,00 € | + 0,85 € |
| Complément volontaire | | + € | + € |
| TOTAL | | = € | = € |

La réduction d'impôts est de 66 % de la cotisation, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel avec possibilité de report sur 5 ans en cas de dépassement de cette limite.

VOS COORDONNÉES

Mentions légales : Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de notre organisation, vous pouvez accéder aux informations nous concernant, demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Dans ce dernier cas, les informations vous concernant seraient alors retenues à l'usage exclusif de notre organisation.

SECTION :

1) Mme M. Nom : Prénom :
 Date de naissance : / / Profession :

2) Mme M. Nom : Prénom :
 Date de naissance : / / Profession :

Adresse :

CP : Commune : Pays :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail (écrire lisiblement) :

J'adhère à la LDH, je souscris à ses statuts (consultables sur le site Internet de la LDH) et m'engage à régler ma cotisation selon l'une des modalités indiquées au verso.

à le Signature :

Inscription aux listes de diffusion électroniques

Infocom Forum des ligueurs Lettre d'information « Droits de l'Homme »

Pour tout renseignement, contacter le service communication : communication@ldh-france.org

Mandat de prélèvement SEPA

_____ (Ne rien inscrire)
 Référence Unique du Mandat.

Date du 1^{er} prélèvement : 10 / / MONTANT €

N° ICS : FR44ZZZ422720 Association bénéficiaire : Ligue des droits de l'Homme,
 138 rue Marceau, 75018 Paris

Nom et adresse de l'adhérent :

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Compte à débiter

IBAN

BIC

Joindre un relevé d'identité bancaire.

Type de paiement : paiement récurrent / répitif

LES ASSISES MESSINES DE LA SOLIDARITÉ

ont eu lieu à Metz le 30 avril 2015.

La section de Metz de la LDH est membre du réseau solidarité – [«http://reseau.solidarite.free.fr»](http://reseau.solidarite.free.fr). Elle s'est impliquée dans sa réalisation en participant aux groupes de travail chargés de préparer cette rencontre. De nombreuses associations étaient représentées pour débattre des propositions formulées par le réseau en présence des représentants de la ville de Metz : Le Maire de Metz qui a ouvert la séance, M. Pitti conseiller municipal délégué à la solidarité, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Metz chargé de l'organisation de ces assises qui se sont tenues à l'Institut Régional d'Administration.

Quatre thèmes forment le contenu du travail inter associatif qui doit se poursuivre en retenant que les assises sont une étape dans une démarche qui sera longue est difficile pour parvenir à la mise en œuvre d'un véritable projet fondé sur la solidarité et les valeurs partagées par les associations :

- l'urgence alimentaire
- le logement et l'hébergement
- l'accès aux soins
- l'insertion et la culture

Les propositions et l'analyse des assises figurent sur le site internet du réseau des associations messines de solidarité que nous vous invitons à consulter car il permet de se faire une idée précise des objectifs et de son fonctionnement.

La Ligue des Droits de l'Homme a décidé de s'associer à cette initiative qui respecte l'indépendance des associations et vise à travers des analyses partagées et des actions communes à concrétiser les grands principes attachés aux respects des droits de l'homme et du citoyen : préambule de la Constitution, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Charte Européenne des Droits Fondamentaux. Le point commun essentiel dans ce travail commun est celui de la dignité humaine et du refus de toute discrimination en rendant les personnes touchées par l'exclusion, la précarité et toutes les souffrances liées à leurs situations, actrices et acteurs de leur émancipation. Cette volonté est confrontée à deux problèmes qui nécessitent une mobilisation constante des associations :

l'urgence face à la détresse et aux conditions de vie précaires ; la permanence et la durée du travail d'accompagnement et de soutien avec les personnes et les familles concernées.

C'est la raison pour laquelle la section de Metz de la LDH a soutenu le projet d'accueil des solliciteurs d'asile à Blida dans un espace sécurisé, doté de moyens pour assurer l'hygiène et la santé des personnes permettant une présence des associations.

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour constater que les bonnes volontés et les déclarations encourageantes en faveur du réseau solidarité trouvaient leurs limites dès qu'il s'agit de réaliser concrètement l'une des propositions provenant du groupe de travail logement et hébergement. L'idée consiste à créer sur l'espace dit de Blida, sur l'ancien parking des bus des TCRM un espace sécurisé ou les conditions sanitaires permettent aux familles d'attendre dignement le règlement de leur situation. A l'époque, en s'en souvenant, cet espace est devenu un « bidonville » après l'arrivée massive de réfugiés venant solliciter l'asile. Cette situation a profondément marqué les bénévoles et les professionnels qui sont intervenus auprès de familles dans la plus grande déshérence soumis à des pressions incroyables de la part de véritables mafias. Pour ne plus voir se reproduire cette situation, car il y aura toujours des personnes qui viendront pour chercher refuge dans notre ville, en accord avec M. Pitti qui a une véritable expé-

rience de l'urgence et des soins en situation de crise et avec Médecins du Monde, le principe d'une base de type HCR (Haut Comité des Réfugiés de l'ONU) ou ce qu'on peut appeler aussi un sas de survie pour assurer le minimum des conditions d'accueil a été proposé au Centre Communal d'Action Sociale de Metz. Il faut se rendre à l'évidence du blocage institutionnel, donc politique, face à cette proposition. Dès que le problème s'est posé pour des réfugiés contraints de « camper » le long des berges de la Moselle, l'Etat compétent en matière de droit d'asile et d'hébergement a refusé, on se demande pourquoi, cette proposition soumise, par le CCAS de la ville de Metz. C'est toujours la peur du migrant et la fumeuse théorie de l'appel d'air qui a été mise en avant en disant que finalement tout va pour le mieux et que les associations vont continuer à recevoir les demandeurs d'asile grâce à la Fondation de l'Abbé Pierre qui peut leur assurer de quoi satisfaire à leurs besoins sanitaires. Finalement n'est-ce pas plutôt les associations et leurs principes humanitaires qui créent « l'appel d'air » ou pire encore les principes mêmes de notre démocratie et des déclarations et chartes approuvées par notre pays qui incitent à l'exil des milliers de personnes ne pouvant plus vivre dans leurs pays ?

Comme on disait il y a longtemps : « ce n'est qu'un début, le combat continue » ! Longue vie au réseau solidarité !

Raymond BAYER

Un autre système carcéral en Finlande

Pour trouver les détenus de la prison de Kerava, en Finlande, il faut simplement remonter une allée bordée d'arbres et ouvrir la porte d'une serre, où les 70 détenus de cet établissement vont travailler tous les jours. Mais il n'y a ni porte, ni serrure, ni uniforme : c'est une prison ouverte. Les détenus gagnent environ 7,40 euros de l'heure, ont des téléphones portables, font leurs courses en ville et obtiennent trois jours de vacances tous les deux mois. Ils paient un loyer à la prison. S'ils choisissent d'étudier pour un diplôme universitaire en ville au lieu de travailler, ils reçoivent une subvention. Parfois, ils partent en séjour surveillé de camping et pêche...

Dans les années 50, la Finlande avait l'un des taux d'emprisonnement les plus élevés d'Europe. Des chercheurs scandinaves ont commencé à examiner l'efficacité de la punition sur la réduction de la criminalité. Conclusion : cette efficacité est nulle. Pendant les trente années qui ont suivi, la Finlande a remodelé sa politique pénale petit à petit. À la fin de cette période de « décarcération », la Finlande avait le taux d'emprisonnement le plus bas du continent.

La leçon finlandaise est qu'il est parfaitement possible de diminuer le recours à l'emprisonnement sans influencer la courbe de criminalité du pays (environ un tiers des détenus finlandais vivent dans des prisons ouvertes). Taux de récidive comparés : 66 % aux États-Unis, 38 % en France, 31 % en Finlande, 30% en Suède et 20 % en Norvège.

Pour en savoir plus :

Dans les prisons finlandaises les détenus ont les clefs (Rue89) : <http://bit.ly/1DSmdXI> – L'Île aux prisonniers (revue 6 mois) : <http://bit.ly/1HJyxc1> – Les chiffres de la récidive en France (L'Express) : <http://bit.ly/1J2P3m7>

Mohamed autiste expulsable

EXTRAIT
Le Républicain Lorrain
5 juin 2015

Sous le coup d'une obligation de quitter le territoire, alors que son fils autiste de 8 ans réalise d'énormes progrès depuis qu'il est pris en charge en France, une jeune mère algérienne en appelle à « l'humanité » de l'administration.

Leur obligation de quitter le territoire français (OQTF) est exécutoire depuis hier soir. Une injonction contre laquelle M^{me} Anne-Sophie Joseph-Amschler, conseil de la famille, a déposé un recours devant le tribunal administratif. Las !



M^{me} Joseph-Amschler avec M^{me} Benyagoub. Photo Pierre HECKLER

Celui-ci n'est pas suspensif. Aujourd'hui, demain, à n'importe quel moment, cette mère de famille de 41 ans et son fils de 8 ans peuvent être expulsés vers l'Algérie. Aucun des arguments développés depuis des mois pour que le jeune Mohamed puisse continuer à bénéficier en France des soins dont il a besoin n'a porté. Ce dernier a été diagnostiqué autiste il y a 2 ans. Il est actuellement pris en charge à TIME Vert Coteau à Thionville et sa mère hébergée non loin, au foyer Athènes. Ainsi qu'en attestent les certificats de plusieurs médecins spécialistes. « Mohamed a fait des progrès énormes depuis qu'il est dans cette structure. » Des progrès dont il perdrait très rapidement le bénéfice s'il devait retourner en Algérie où la seule prise en charge dont il faisait

l'objet avant son arrivée était orthophonique. C'est d'ailleurs cette carence que la famille Benyagoub a voulu combler en formant le projet de venir en France. Rien d'autre : « Mon mari est resté en Algérie avec notre fille qui a 5 ans. C'est très dur pour moi d'être là. On ne le fait que pour le petit. »

« Soins adaptés »

Des arguments qui n'ont en rien entamé la détermination de l'administration. Pourtant, comme le spécifient les conclusions de l'examen du dossier de M^{me} Benyagoub et de son fils, « l'état de santé de Mohamed est reconnu ». Mais pour la préfecture, « les soins dont il bénéficierait en Algérie seront parfaitement adaptés ». Une position elle aussi contestée devant la justice administrative, en appel.

Mais sans effet suspensif non plus sur l'OQTF. Pour Sylvain Descamps, de la Ligue des droits de l'homme (LDH), ce dossier n'est pas sans rappeler le cas du jeune Ardi, adolescent kosovar polyhandicapé hospitalisé en Moselle Est et dont l'expulsion avait fait grand bruit en 2010-2011 : « C'est devenu un classique : l'administration ne conteste pas l'état de santé des personnes mais affirme contre toute vraisemblance qu'ils seront aussi bien soignés au pays ! »

Le dernier espoir des Benyagoub repose aujourd'hui sur la requête « pour motif humanitaire » déposée par la LDH. Il est mince : « Parfois, ces requêtes sont écartées en à peine 24 heures », se désole Sylvain Descamps.

H. B.

État-providence

On entend, fréquemment, les ultralibéraux vilipender l'état-providence qui, selon eux, serait responsable d'une grande partie de nos difficultés économiques actuelles. Mais qu'est-ce donc qu'un « état-providence » ?

Cette expression relève plutôt de l'oxymore surtout concernant la république française qui est un état laïque. En effet, l'état est constitué par les différentes composantes de la société où les diverses professions œuvrent pour assurer une certaine cohésion.

La providence relève plutôt du domaine du « divin », ce serait une sorte de protection, une avalanche de dons qui, pour les croyants, viendraient du ciel, que l'on recevrait gratuitement, sans effort aucun.

Lorsque la doxa ultralibérale parle d'état providence, elle s'adresse surtout à notre système social (*ou ce qu'il en reste*) en omettant de dire que ce modèle est avant tout un système de solidarité ébauché dès la fin du XIXe siècle dans certaines professions puis finalisé par le conseil national de la résistance (CNR) alors que la Seconde Guerre Mondiale n'était pas achevée.

Bénéficier de prestations sociales résulte d'un système solidaire où chacun participe par le biais de ses cotisations, mais aussi indirectement par sa consommation (*les cotisations patronales se retrouvant intégrées dans le prix de revient des produits finis*).

Plutôt qu'un état providence, il s'agit d'un état solidaire ou d'une société solidaire qui ne sont pas dans la vision ultralibérale actuelle.

Henry Dembrard, Mot à Maux, LEA 201504

Communiqué de Presse:

Mur anti gens du voyage : une insulte au vivre-ensemble

Lille, le 19/05/2015

Depuis quelques jours circule dans les médias une information qui fait frémir... La construction d'un « mur anti-gens du voyage » présenté dans un premier temps comme un « mur anti-roms » à la frontière entre Wattrelos en France et Herseaux-Ballons, ville dépendant de Mouscron en Belgique.

Le Maire de Wattrelos, Dominique Baert, et le Bourgmestre de Mouscron, Alfred Gadenne, se renvoient la balle pour savoir qui est à l'origine de ce projet de construction d'un mur à la frontière franco-belge, afin d'éviter aux riverains mouscronnois d'avoir à « supporter les incivilités des gens du voyage ».

Peu importe aujourd'hui qui est à l'origine de cette demande. Elle est abjecte et la Fédération du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme la

condamne avec la plus grande véhémence. Nous ne pouvons accepter qu'à quelques kilomètres de chez nous une partie de la population soit stigmatisée en raison des fantasmes qu'elle suscite envers la population. Symboliquement, un mur (ou une simple palissade comme le prétendent certains) renvoie à ce que l'histoire, proche ou lointaine, nous a imposés : Berlin ou les territoires palestiniens pour ne citer qu'eux.

Nous vivons dans une Europe ouverte et empreinte d'humanisme et il est inacceptable de laisser de nouvelles frontières se construire entre nos pays. C'est pour cela que nous appelons les deux édiles à renoncer à ce projet infâme qui mettra leurs deux communes au ban d'une société qui aspire au vivre-ensemble.

Pour la Fédération du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme,

Le Président, membre du Comité Central

L'utopie

« Je fais deux pas, elle recule de deux pas. Je fais dix pas et l'horizon est instantanément à dix pas devant. Je peux marcher aussi longtemps que je veux, je ne l'atteindrai jamais. A quoi sert donc l'utopie ? A cela précisément : à vous faire marcher. »

Eduardo Galeano

**Prière
d'Erri de Luca
aux migrants morts dans le naufrage**

Notre mer, toi qui n'es pas aux cieux
Et qui embrasses les rives de l'île
Et du monde, avec ton sel,
Que soit béni le fond de ton océan
Tu accueilles les navires bondés
Sans route sur tes ondes
Les marins pêcheurs sortis dans la nuit
Leurs filets parmi tes créatures
Qui reviennent au matin avec pour prise
Des naufragés sauvés.

Notre mer qui n'est pas aux cieux
A l'aube tu as la couleur du blé
Au coucher du soleil, celle du raisin et des vendanges
Nous t'avons semée de noyés plus
Que n'importe quelle époque de tempête.

Notre mer qui n'est pas aux cieux
Tu es plus droite que la terre ferme
Même quand tu soulèves des vagues hautes comme des murs
Puis les jettes au tapis.
Protège les vies, les voyageurs,
Comme des feuilles sur un boulevard,
Deviens pour eux un automne,
De caresses, d'embrassades, un baiser sur le front,
Aux mères, aux pères, avant de partir.

Le monde de l'édition

Traduit de l'italien par Olivier Favier. Poème récité par Erri de Luca, sur une chaîne de télévision italienne, au lendemain du naufrage du le 19 avril 2015, qui a fait entre 800 et 900 morts. Retrouvez le texte original en suivant le lien ci-dessous :
<https://www.actualitte.com/international/priere-d-erri-de-luca-aux-migrants-morts-dans-le-nauffrage-56399.htm>

**L'INJUSTICE
ÇA SE COMBAT !**

Pour les droits, les libertés. J'ADHÈRE À LA LDH.
www.ldh-france.org

L.D.H. FORBACH-MOSELLE EST
Foyer « Mille Clubs »
9, place des Bouleaux
57600 FORBACH
ldhforbach@gmail.com

L.D.H. METZ
3, rue Gambetta
57000 METZ
Tél: 03 87 66 10 60 Fax: 03 87 63 66 32
ldh57@laligue.org
<http://www.ldh-france.org/section/metz/>

ANTENNE de THIONVILLE
Maison des associations Raymond Queneau
5, place de la Gare - 57100 THIONVILLE
Tél: 03 82 82 97 14
ldh.thionville@gmail.com
<http://www.ldh-france.org/section/thionville/>

**Composition des
BUREAUX**

Fédération mosellane

Président
Charles ROEDERER
Vice présidente
Sophie BOURGOGNE
Secrétaire
Marcel MOISSETTE
Trésorier

Les sections

FORBACH-MOSELLE EST

Présidente
Sophie BOURGOGNE
Secrétaire
Jean IMBAUT
Trésorière
Hélène IMBAUT

METZ

Présidente
Geneviève GRETHEN
Vice-président
Daniel DEBATISSE
Secrétaire
Marcel MOISSETTE
Secrétaire adjoint
Michel DESCHAMPS
Trésorier
Charles ROEDERER
Trésorier adjoint
Willy BALA

Nous recueillons toujours
les numéros de LDH Info et
Hommes et libertés dont
vous n'avez plus l'utilité, ils
nous permettent de faire
découvrir la LDH à de futur
ligueurs.

Merci par avance pour
votre collaboration

Ligue
des droits de
l'Homme

